

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité  
du RID et du Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses  
Genève, 11-23 septembre 2006)

**Erreur de traduction dans le document ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/28**

**Communication du secrétariat de l'OTIF**

La version française et anglaise de ce document comporte une erreur de traduction (omission d'un membre de phrase). Dans la disposition spéciale 569 proposée le début reçoit la teneur suivante :

« Les mélanges de fibres d'origine végétale, animale ou synthétique (par exemple torchons ou chiffons d'essuyage) **qui contiennent des matières liquides inflammables**, avec des fibres d'origine végétale..... » (reste inchangé).

Ce membre de phrase en caractères gras est important.

-----